

mon agglom

www.melunvaldeseine.fr

N° 41
Mars / Avril / Mai 2017

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

En actions

Habitat : l'Agglo construit sa politique,
au service du territoire et de ses habitants

Fait l'actu

Priorité
à l'emploi



mon agglo en photo



Pouvoir d'agir. Fraternité... Par ces mots inscrits sur son camping-car, Yazid Kherfi résume la philosophie de son association, Médiation Nomade : aller à la rencontre des jeunes des quartiers pour créer le dialogue et briser le sentiment de fatalité. Le camping-car a fait étape à Dammarie-lès-Lys et au Mée-sur-Seine, en décembre dernier. Sur place, musique et sono, éclairages colorés, thé et jeux : tout a été déployé pour inciter les jeunes à s'arrêter et passer un moment. ■

Sommaire



Page 04 / mon agglo fait l'actu
Priorité à l'emploi



Page 08 / mon agglo en actions
Habitat : l'Agglo construit sa politique, au service du territoire et de ses habitants



Page 12 / mon agglo en interview
Sophie Hombert, Designer-Fondatrice de l'agence de design Aglaé



Page 14 / mon agglo dans les communes
Vers une nouvelle continuité du réseau cyclable

Page 15 / mon agglo politique
Expression libre

mon agglo Directeur de la publication : **Louis Vogel** / Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction : **PCA / CAMVS** - Service communication : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** / Création graphique : **Beaurepaire** / Mise en page : **Emendo** / Impression : **Léonce Deprez** / Distribution : **Adrexo** / Crédit photo couverture : **CAMVS - Service communication** / Tirage : **57 000 exemplaires** / N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

édito



Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

Chers amis,

Depuis plusieurs mois maintenant, la Communauté Melun Val de Seine négocie avec le Département, la Région et, surtout, l'Etat, un Contrat d'Intérêt National (CIN).

Je m'en félicite car la future signature de ce contrat traduit l'attractivité de notre territoire.

La Communauté Melun Val de Seine est maintenant perçue comme un territoire stratégique, porteur d'enjeux majeurs pour le sud francilien.

Le développement de ce territoire est désormais une question d'intérêt national, régional et départemental.

C'est la preuve de la pertinence de la politique que nous menons depuis 2014.

En effet, ce Contrat d'Intérêt National, qui s'accompagne d'aides financières conséquentes de la part de l'Etat, sera un formidable appui à la mise en œuvre des axes de développement que j'ai retenus pour notre Communauté - développement économique, développement touristique, développement universitaire.

Mais pas seulement.

Le CIN, qui est un document global, portera aussi sur d'autres thématiques essentielles pour notre territoire et que nous traitons au quotidien : le logement et les transports, sans lesquelles aucun développement, qu'il soit économique, touristique ou universitaire n'est possible.

C'est donc une formidable opportunité de voir les projets structurants que nous défendons être accompagnés et même accélérés, au bénéfice de nos concitoyens. ■

“ La Communauté Melun Val de Seine est maintenant perçue comme un territoire stratégique, porteur d'enjeux majeurs pour le développement du sud francilien.”



■ L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes réunissant 131 722 habitants
(au 1^{er} janvier 2017).**

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys |
Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry
Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

SITE : WWW.MELUNVALDESEINE.FR

FACEBOOK : [AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR

Priorité à l'emploi

Favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi : l'Agglomération en fait une priorité ! Et dans ce domaine, son action passe d'abord par le soutien apporté aux associations et aux acteurs de terrain.

« En matière d'emploi, l'Agglomération agit sur plusieurs leviers, notamment pour favoriser l'insertion des personnes les plus éloignées du marché du travail », explique Céline Audibert, directrice Politique de la Ville et Insertion. C'est le cas à travers l'aide apportée aux associations qui proposent des chantiers d'insertion dans le secteur du bâtiment ou des espaces verts. Près d'une centaine de jeunes en ont bénéficié l'année dernière. C'est aussi le cas à travers les nombreuses actions proposées par la Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine. « Cette structure soutenue par l'Agglomération regroupe la Maison de l'emploi et la Mission locale, et porte le plan local pour l'insertion et l'emploi ».

L'Agglomération compte également favoriser le développement d'une offre de formation en prise directe avec le marché du travail et les besoins des entreprises locales. Pour y parvenir, elle mobilise plusieurs dispositifs. Dernier en date : l'opération « Un métier près de chez moi ». Cette initiative permet aux habitants de découvrir - ou de mieux connaître et appréhender - leur environnement économique de proximité. Comment ? En permettant aux jeunes et aux moins jeunes de découvrir des métiers, auprès des entreprises, des commerçants et des artisans partenaires de l'opération. Avec, à la clé, des offres de stages et/ou d'apprentissage.



Encourager les bonnes idées

Par ailleurs, l'Agglomération soutient les porteurs de projets qui créent leur activité. « Dans le cadre du dispositif CitéLab, porté par MEI-MVS, un agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat accompagne actuellement une quarantaine de personnes. Cette initiative a déjà permis neuf créations d'activité en 2016, précise Céline Audibert, dont un commerce ambulant sur les marchés de Melun et une association à caractère humanitaire, à Dammarie-lès-Lys ».

Autre initiative : la création, en 2016, du dispositif de formation aux métiers du numérique destinés aux migrants. Installée à Vaux-le-Pénil, cette plateforme - cofinancée par l'Agglomération - propose à des migrants arrivés en France depuis plus d'un an et déjà diplômés dans leur pays d'origine, de se perfectionner en informatique. La première session regroupait une dizaine de stagiaires et le dispositif est reconduit cette année.

Sans oublier la poursuite de l'École de la deuxième chance, implantée à Melun, qui figure aussi parmi les priorités. L'établissement accueille des jeunes - entre 17 et 25 ans - décrochés et sans diplôme. Objectif : les préparer à intégrer des formations diplômantes pour favoriser le retour à l'emploi.

Enfin, l'Agglomération réfléchit à la création de « centres d'affaires de quartier », sous la forme d'espaces de coworking implantés au Mée-sur-Seine, à Melun et à Dammarie-lès-Lys. Bref, en matière d'emploi, les initiatives et les bonnes idées ne manquent pas !

Un forum pour préparer son avenir



Jeunes, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, salariés en reconversion professionnelle, rendez-vous au Forum de l'emploi Melun Val de Seine, à l'Escale, à Melun, les 10 et 11 mai prochains.

Pour cette première édition du forum intercommunal dédié à l'Emploi et à la Formation, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la ville de Melun et son Bureau Information Jeunesse, la ville du Mée-sur-Seine et Cap Emploi, la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry et l'association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine s'associent afin d'offrir un événement unique sur le territoire. Plus de 60 exposants vous accueilleront, dont des centres de formation et des entreprises prêtes à recruter ou à informer sur les métiers de demain. Au programme : démonstrations de métiers, conférences et ateliers-conseils sur la recherche d'emploi. ■

Programme, inscriptions et détails sur www.mei-mvs.com

Un contrat pour la santé

Prévention, promotion de la santé, accès aux soins... Le Contrat Local de Santé (C.L.S) qui sera signé par la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé, l'Etat, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Groupe Hospitalier de Melun, courant mars, fixera les objectifs et les priorités dans ce domaine pour les prochaines années. Présentation.

« Les orientations et les mesures prévues par le C.L.S. reposent sur un diagnostic local réalisé en 2016 », explique Véronique Leprovost, chargée de mission à la direction Politique de la Ville et Insertion. À partir de cet état des lieux, les partenaires ont élaboré le contrat local de santé autour d'un objectif simple : « il s'agit de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et d'apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants. Cela passe par une mobilisation des différents acteurs présents sur le territoire, afin de mieux coordonner les actions en matière de prévention, de promotion et d'éducation à la santé, de politiques de soins et d'accompagnement médico-social », comme le précise Alain Minguet de l'Agence Régionale de Santé.

Allo docteur ?

Première priorité : Renforcer l'offre de soins de premier recours et sa répartition sur le territoire. Comment ? En encourageant la création

de structures collectives qui regroupent des professionnels de santé libéraux et en accompagnant l'accueil de nouveaux médecins sur le territoire, notamment sur les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et Melun.

Le C.L.S. porte également une attention particulière aux publics enfance-jeunesse, aux personnes en situation de vulnérabilité et de précarité qui rencontrent des difficultés pour accéder aux soins, aux personnes âgées, aux malades chroniques, mais aussi aux personnes en souffrance psychique, et celles confrontées à des problématiques d'addictions... « Il faut leur donner davantage les moyens de devenir les acteurs de leur propre santé, souligne Véronique Leprovost, en développant des initiatives ciblées pour répondre aux besoins spécifiques de cette population, notamment en matière de prévention et d'éducation à la santé. »

Un autre enjeu du C.L.S concerne le partenariat. En effet, pour garantir la réussite des différentes initiatives, la mise en relation, la coordination entre les acteurs relevant du secteur médico-social, ainsi que la bonne connaissance des missions et du rôle de chacun sont indispensables. ■

Rendez-vous dans un prochain numéro de Mon Agglo pour la présentation détaillée des premières mesures.

Ma santé, je m'en préoccupe !



La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine organisera, pour la deuxième année consécutive, son Forum Santé, mercredi 24 mai, de 12 à 17h, à l'Escale,

à Melun, avec le soutien de la commune et de nombreux partenaires, dont le Groupe Hospitalier sud Île-de-France.

Sensibiliser les publics aux comportements favorisant une bonne santé, prévenir les comportements à risque, tout en informant les visiteurs sur leurs droits à la santé, voici les objectifs de cette nouvelle édition.

Les matinées du mardi 23 et mercredi 24 mai seront réservées à l'accueil de près de 600 élèves des classes de CMI à la seconde, issus des établissements publics implantés sur les quartiers prioritaires des villes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys. Des ateliers ludiques et participatifs seront proposés pour aborder des sujets comme l'alimentation équilibrée, l'audition, les accidents domestiques, les gestes de premiers secours, la sécurité routière, le sommeil, l'hygiène buccodentaire ou encore le bon usage des écrans ...

Le tout public pourra accéder au forum, de 12h à 17h, et découvrir d'autres thématiques comme l'accès aux droits de santé, le diabète, les cancers, l'activité physique adaptée à chacun, les conduites à risques et les addictions... ■

Pour en savoir plus sur le programme, rendez-vous sur le site www.melunvaldeseine.fr, à partir de début avril.



Wise Pack : L'innovation au service de la boisson

Certains mettent l'eau en bouteille... La société Wise Pack implantée à Vaux-le-Pénil a fait le pari d'encapsuler la précieuse boisson - et autres liquides - en doses individuelles dans une membrane comestible ! Un défi technologique et écologique étonnant soutenu par le pôle de compétitivité Vitagora et l'Agglomération.

En 2013, Romain Lefevre et Marc Joussé, deux étudiants en école d'ingénieur, participent à plusieurs semi-marathons. « Nous avons pris conscience que ce type d'événement sportif de grande ampleur génère un gaspillage considérable. Nous nous sommes dit que le meilleur moyen de limiter l'utilisation de la bouteille en plastique était d'ima-



Un liquide - de l'eau par exemple - encapsulé dans une membrane comestible

giner d'autres contenants et d'inventer de nouveaux usages de consommation en proposant des alternatives innovantes et écologiques », se souvient Romain Lefevre.

D'où leur idée de développer des doses hydratantes et énergétiques entièrement naturelles et... comestibles ! Des bulles d'eau équivalentes à une gorgée, qui rendraient obsolètes bouteilles plastique, canettes, gobelets et autres gels d'effort.

L'innovation avant tout

Ce projet a permis aux deux étudiants d'être sélectionnés par la Ville de Paris et l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) pour intégrer un incubateur composé d'une quinzaine de start-up dédiées au secteur sportif. Là, ils ont pu affiner leurs recherches, développer leur produit et, surtout, créer leur société. Leur initiative a progressivement suscité l'intérêt des professionnels du secteur. Wise Pack est ainsi devenue lauréate du 1^{er} prix du concours national de la création d'entreprises agroalimentaires et a reçu l'oscar de l'emballage en 2015.

Les deux créateurs se mettent alors à la recherche de financements. A cette phase de leur développement, ils rencontrent l'équipe de Vitagora, le pôle de compétitivité agroalimentaire de Bourgogne-Franche-Comté et d'Ile-de-France dont l'antenne francilienne est implantée au siège de l'Agglomération, dans le cadre du partenariat qui lie les deux entités. « Notre offre de services dans le domaine de la R&D, de l'accompagnement et la présence d'autres entreprises innovantes les a séduits », explique Marine Boursier, Ingénieure Innovation du pôle Vitagora.

Dans le même temps, la Communauté s'est mobilisée en aidant les deux entrepreneurs dans la recherche d'un lieu capable d'ac-



Romain Lefevre et Marc Joussé, les deux fondateurs de Wise Pack

cueillir une petite unité de production. « Ce type d'activité nécessite des locaux adaptés répondant aux normes très strictes qui s'appliquent à l'industrie agroalimentaire », ajoute Chrystèle Franceschetti, chargée de missions au sein du service développement économique de l'Agglomération. Wise Pack dispose désormais d'un local de production installé dans l'hôtel d'entreprises Saint-Just, à Vaux-le-Pénil.

Aujourd'hui, Pour les deux entrepreneurs, les projets ne manquent pas : « Nous allons prochainement commercialiser nos capsules pour sportifs sous notre propre marque Swala, tout en continuant à développer des produits pour le secteur pharmaceutique et la grande distribution », conclut Romain Lefevre. ■

mon agglo & moi

“ Une société ne peut pas s'épanouir si elle ne se sent pas protégée. Le plan « Vigik » facilite l'intervention des forces de l'ordre et contribue à la qualité du service public et au bien-être des habitants ”

Franck Denion, coordonnateur du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



mon agglo & moi

“ Ce week-end d'escrime est l'occasion pour le public de rencontrer, en plus d'Enzo Lefort, les talents du fleuret féminin du CEMVS : Astrid Guyart et Pauline Ranvier, médaillées au championnat du monde par équipe ”

Luc Montblanc, Président du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine



■ ACTU SPORT

Sport Passion de retour



Cette année encore, le dispositif Sport Passion, mis en place par l'Agglomération, sera reconduit durant l'été, du 10 juillet au 1^{er} septembre. Pour rappel, Sport Passion est destiné aux jeunes de 6 à 17 ans, et propose des stages hebdomadaires d'initiation à de nombreux sports collectifs et individuels. Réparti sur trois sites, à Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans), Boissise-le-Roi (6/12 ans) et Melun (13/17 ans), le dispositif étend cette année son offre de transports aux communes de Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers-en-Bière qui ont rejoint l'Agglomération, depuis le 1^{er} janvier. En prime, la desserte des sites 6/12 ans est améliorée. En plus de ces 4 nouvelles communes « entrantes », Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Livry-sur-Seine, Melun et Vaux-le-Pénil, jusque-là concernées uniquement par le site des adolescents à Melun, seront désormais traversées par une navette qui se rendra aussi sur l'un des sites 6/12 ans. Vous souhaitez inscrire votre enfant ? Rendez-vous à partir du 15 mai 2017 ! ■

>> Renseignements : 01 64 79 25 41 ou <http://www.melunvaldeSeine.fr/sportpassion>

■ ACTU DEVELOPPEMENT DURABLE

Développement durable, égalité homme-femme : l'Agglo s'engage !

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a publié ses nouveaux rapports sur la situation en matière de développement durable et d'égalité entre les hommes et les femmes. Ces thématiques ont été traitées à la fois sous l'angle des politiques publiques mises en œuvre par la Communauté sur son territoire, mais également des actions internes qu'elle a menées. Ces rapports présentent l'ensemble des projets, des actions et des travaux qui participent à l'objectif de faire de l'agglomération Melun Val de Seine un territoire équilibré, notamment à travers les cinq finalités du développement durable. Ils sont le fruit d'une mobilisation de l'ensemble des services de l'agglomération. ■

>> Pour en savoir plus, téléchargez le rapport complet sur www.melunvaldeSeine.fr

■ ACTU SÉCURITÉ

Plan « Vigik » : le CISPD en action !



Créé à l'initiative de Louis Vogel en 2015, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a mis en place, entre juin et décembre 2016, l'une de ses premières actions innovantes. Très concrètement, il s'agissait de doter les policiers (nationaux et municipaux) de pass « Vigik » pour leur faciliter l'accès aux parties communes des immeubles. Le déploiement de ce dispositif, réalisé en partenariat avec la Police nationale, les Polices municipales, les bailleurs sociaux (AORIF et Vilogia notamment) et l'Association « Vigik », concerne déjà près de 17 000 logements sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Il répond directement à l'objectif du CISPD, au travers de sa stratégie, de garantir la sécurité des habitants, en apportant des solutions concrètes et efficaces. ■

■ ACTU SPORT

« Escrime : rencontre au sommet »

Vous êtes passionné d'escrime ? Vous avez vibré, l'été dernier, avec l'équipe de France de fleuret, lors de la finale contre la Russie, aux J.O de Rio ?

Ne manquez pas ce week-end international d'escrime, organisé par le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, avec le soutien de l'Agglomération, du 31 mars au 2 avril prochains, à Melun.

Depuis sa création en 1969 par Ernest Revenu, premier maître d'arme de Melun, le Challenge Revenu s'est imposé comme une étape incontournable dans le circuit national du fleuret homme senior. La 48^e édition se tiendra, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril, et pour la première fois, proposera une épreuve féminine. 300 fleuretistes nationaux et internationaux, femmes et hommes donc, seront au rendez-vous. Les rencontres auront lieu respectivement au complexe sportif pour les poules du fleuret féminin et au tennis club de Melun pour l'ensemble de la compétition masculine. Les tableaux finaux se dérouleront tous le dimanche, au tennis club.

Et en ouverture de ce week-end, ne ratez pas une rencontre exceptionnelle entre deux géants du fleuret mondial masculin. En effet, l'équipe de Russie, championne Olympique, affrontera la France qui tentera de prendre sa revanche après la finale perdue à Rio, l'été dernier. Venez les soutenir nombreux, le 31 mars, au musée aéronautique SAFRAN, à Réau. ■

>> Renseignements : Cercle d'Escrime Melun Val de Seine - 09 84 59 14 73 ou <http://www.escrime-cemvs.com>





L'Agglo construit sa politique habitat, au service du territoire et de ses habitants

Au fil des années, la Communauté a construit une politique de l'habitat avec pour objectif de développer une offre de logements adaptée aux attentes des habitants, d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant la qualité de vie et en respectant l'identité des communes.

Au même titre que les transports ou l'emploi, l'habitat est une composante essentielle du développement d'un territoire tant en termes d'attractivité pour de nouveaux résidents que d'adaptation aux besoins de ses habitants.

La Communauté s'est donc attachée à développer une politique de l'habitat sur le long terme, à travers les différents programmes locaux de l'habitat qu'elle a mis en oeuvre, de concert avec les communes.

Elle déploie prioritairement son intervention sur la construction de logements, du secteur public et privé, qu'elle impulse et/ou finance, et sur l'amélioration de l'habitat, notamment grâce à son dispositif Mon plan rénov'. La communauté se mobilise aussi sur l'accueil des personnes en situation de précarité et porte un intérêt tout particulier à la question du logement des jeunes.



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

- >> **P10** : La Communauté coordonne et finance la réalisation de logements abordables (logement locatif social, accession sociale à la propriété, logement intermédiaire).
- >> La Communauté coordonne la programmation de logements privés.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

- >> **P10** : La Communauté finance et accompagne les travaux d'amélioration de l'habitat à travers son dispositif Mon Plan Rénov'
- >> **P11** : La Communauté pilote les opérations liées à l'habitat dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) menée dans l'hypercentre de Melun
- >> La Communauté accompagne les co-propriétés pour la réalisation de leurs travaux (à partir de mars 2017)

HABITAT : la Communauté en actions

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH fixe les principes et les orientations de la politique de l'habitat décidées par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sur son territoire, en accord avec les communes.

L'enjeu est de développer et d'adapter l'offre de logements aux attentes des habitants actuels et à venir.



NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE

- >> **P11** : La Communauté assure le pilotage stratégique et participe au financement du nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) sur Melun et Le Mée-sur-Seine.

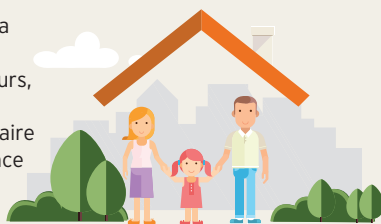


GENS DU VOYAGE

- >> La Communauté construit et gère les aires d'accueil des gens du voyage (Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil)
- >> La Communauté étudie l'aménagement d'une aire d'accueil de grand passage, dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

HEBERGEMENT D'URGENCE ET TEMPORAIRE

- >> **P10** : La Communauté soutient financièrement les associations qui agissent dans ce secteur
- >> La Communauté participe à la construction de résidences (Foyers des Jeunes Travailleurs, maisons relais)
- >> La Communauté est propriétaire du Relais Rogiez, une résidence d'accueil temporaire située à Vaux-le-Pénil



LOGEMENT DES JEUNES

- >> **P9** : La Communauté assure la promotion du dispositif "chambre chez l'habitant"
- >> La communauté finance les foyers des jeunes travailleurs
- >> La Communauté est réservataire d'une partie des logements proposés à la location dans les résidences étudiants

Bon plan : louer une chambre à un étudiant

Vous êtes propriétaire de votre logement et vous disposez d'une chambre libre ? Pourquoi ne pas accueillir un étudiant ? Chaque année, des jeunes fréquentant les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération cherchent à se loger à proximité.

Vous choisissez la formule qui vous convient le mieux, un loyer classique ou bien minoré, voire nul, mais en échange d'une présence ou de petits services.

Le Bureau Information Jeunesse de Melun, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, peut vous accompagner et vous conseiller : visite des lieux, mise en relation avec des jeunes dont

la recherche correspond à votre offre, aide aux démarches (informations sur le loyer, le bail, le règlement intérieur, les aides de la CAF...).

Ce dispositif fonctionne puisque 80 chambres sont aujourd'hui louées sur l'agglomération. Louer une chambre à un jeune, c'est disposer d'un complément de revenus, mais c'est aussi bénéficier d'une présence bienveillante. Et pour un étudiant, c'est la possibilité d'accéder à un logement à loyer modéré, dans un cadre plus familial.

>> **Plus d'infos ? Contactez le BIJ de Melun**
96, rue du Général de Gaulle - Tel : 01 64 09 73 51



La construction de logements abordables apporte une réponse à un marché du logement très tendu. Ici, un programme de 29 logements à Vaux-le-Pénil

Des logements abordables pour répondre aux besoins des habitants

Un logement abordable est un logement destiné aux classes moyennes ou modestes, en accession ou en location, dont la situation, la taille et le prix sont compatibles avec leurs capacités financières et leurs besoins.

C'est le cas du logement locatif social (plus connu, par le passé, sous le nom de HLM), du logement en accession sociale à la propriété et du logement intermédiaire qui correspondent, chacun, à des critères de revenus des foyers, de loyer (+ d'infos sur www.melunvaldeseine.fr/logementabordable).

La construction de logements abordables apporte une réponse à un marché du logement très tendu sous l'effet de plusieurs facteurs : une évolution du niveau des ressources des foyers inférieure à l'augmentation des prix de l'immobilier ce qui entraîne des difficultés d'accès au logement, des besoins en logement importants du fait du desserrement des ménages (décohabitations, séparations, vieillissement de la population) et un niveau de construction parfois insuffisant pour répondre aux besoins des habitants.

Consciente de cette situation, la Communauté accompagne la production de logements abordables sur son territoire, soit en apportant des financements (pour le logement locatif social), soit en délivrant des agréments (pour l'accession sociale à la propriété) qui permettent aux constructeurs de bénéficier de certains avantages (par exemple des taux de TVA réduite) en échange du plafonnement des loyers. La Communauté assure également une action d'information et d'accompagnement auprès des différents acteurs de l'habitat du territoire pour promouvoir le logement abordable.

Au côté des plus fragiles

Depuis sa création, Melun Val de Seine est engagée auprès des personnes en situation de précarité en finançant, à hauteur d'environ 345 000 € chaque année, des associations qui œuvrent dans le domaine de l'hébergement d'urgence et temporaire. C'est le cas du Sentier, à Melun, qui accueille, de jour comme de nuit, des personnes sans logement ou en rupture provisoire d'hébergement. >> + d'infos sur : www.melunvaldeseine.fr/hebergementtemporaire

Mon Plan Rénov' en chiffres

(Entre 2011 et 2015)

- **340** logements rénovés
- Plus de **2,7 millions d'euros** d'aides publiques, dont **557 000 €** pour la Communauté.
- Une aide couvrant, en moyenne, **56 %** du montant des travaux.
- **83 %** des entreprises qui sont intervenues sont seine-et-marnaises et **48 %** de la Communauté
- **1 €** de subventions accordé a engendré **9 €** de travaux pour les entreprises

Mon Plan Rénov' Une aide concrète pour vos travaux

Mon Plan Rénov', vous connaissez ? C'est le dispositif d'aides à la rénovation mis en place par l'agglomération en 2011 pour améliorer la performance énergétique des logements, les adapter à la vieillesse ou au handicap mais aussi pour lutter contre l'habitat indigne et insalubre.

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé ?

Vous pouvez bénéficier des aides de Mon Plan Rénov' si vous remplissez certaines conditions : ancienneté du logement, occupation, nature et montant des travaux.

En cumulant les subventions de l'Etat et la participation de la Communauté, les aides peuvent atteindre de 60 à 80 % des travaux, avec un plafond de 20 000 €.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez faire intervenir un opérateur qui examine votre projet, vous conseille sur les travaux à réaliser, estime les gains énergétiques, étudie la faisabilité financière de votre projet... Le coût de cette intervention sera à votre charge mais sera remboursé, après travaux, dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov'.

Ce dispositif, très actif jusqu'en 2015, va être relancé dans les prochaines semaines, dans une forme revisitée, notamment en ce qui concerne les règles d'attribution des subventions et le rôle des opérateurs techniques.

>> Pour plus d'informations, contactez le Point Rénovation Info Service, au 01 64 87 09 87.





L'ORI : contre l'habitat dégradé au coeur de l'agglomération

Lutter contre la dégradation et l'insalubrité des logements de l'hypercentre de l'agglomération : c'est l'objectif de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) portée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, avec la ville de Melun.

Cette opération concerne 12 immeubles du centre-ville de Melun, représentant au total 50 logements. Ils ont fait l'objet d'un diagnostic et de préconisations de travaux qui ont été transmis aux propriétaires. Ces derniers ont 18 mois pour réaliser les travaux, avec l'appui technique et financier des pouvoirs publics. Passé ce délai, l'expropriation pourra être décidée pour les propriétaires qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de remise en valeur de leur bien.

La Communauté finance cette opération à hauteur de 300 000 € par an, sur 8 ans.

L'opération de restauration immobilière s'inscrit dans un projet plus large de redynamisation du centre-ville de Melun, qui a fait l'objet de la concertation "Destination Melun", à l'automne 2016.

Logement social : un autre visage

Les communes de la Communauté de plus de 1500 habitants (12 communes sur 20) sont contraintes par la loi SRU d'avoir 25% de logements sociaux. Des objectifs annuels doivent leur permettre d'être en conformité avec la loi, d'ici 2025. Au-delà de ces obligations législatives, l'offre de logements sociaux permet aux communes de bénéficier d'une attractivité territoriale, en accueillant des jeunes ménages qui ne sont pas encore en capacité d'acheter leur logement.

Plusieurs programmes sont en cours ou à venir sur le territoire de la Communauté, notamment à Boissise-le-Roi (18 logements en construction neuve et 2 en réhabilitation dans l'ancienne mairie) et à Seine Port (8 logements en construction neuve et 4 en réhabilitation au cœur du village). Ils montrent que les logements sociaux construits aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux des années 60-90. Il s'agit de petits programmes, bien intégrés dans l'environnement, et dont les qualités de construction, en particulier de performance énergétique, sont reconnues par l'ensemble de la profession du bâtiment.

Pour autant, la Communauté porte une attention particulière à la préservation des équilibres sociaux. Elle travaille, notamment, à travers son PLH, à la conservation de l'identité rurale de ses villages.

18 logements en construction neuve et 2 logements en réhabilitation sont en cours de réalisation à Boissise-le-Roi

12 immeubles du centre-ville de Melun sont concernés par l'Opération de Restauration Immobilière (ORI)



Programme de rénovation urbaine : Une deuxième phase en 2018

Depuis 2007, la Communauté a consacré près de 26 millions d'euros aux programmes de rénovation urbaine des communes de Dammariè-lès-Lys, Melun et Le Mée-sur-Seine qui visaient à transformer en profondeur les quartiers classés en zone urbaine sensible présentant une forte concentration de ménages en difficulté sociale et économique. Bilan : 1500 démolitions et plus de 10 000 logements réhabilités et/ou résidentialisés, la création d'équipements publics et l'aménagement de nouvelles voiries... pour près de 600M d'investissements sur les trois communes.

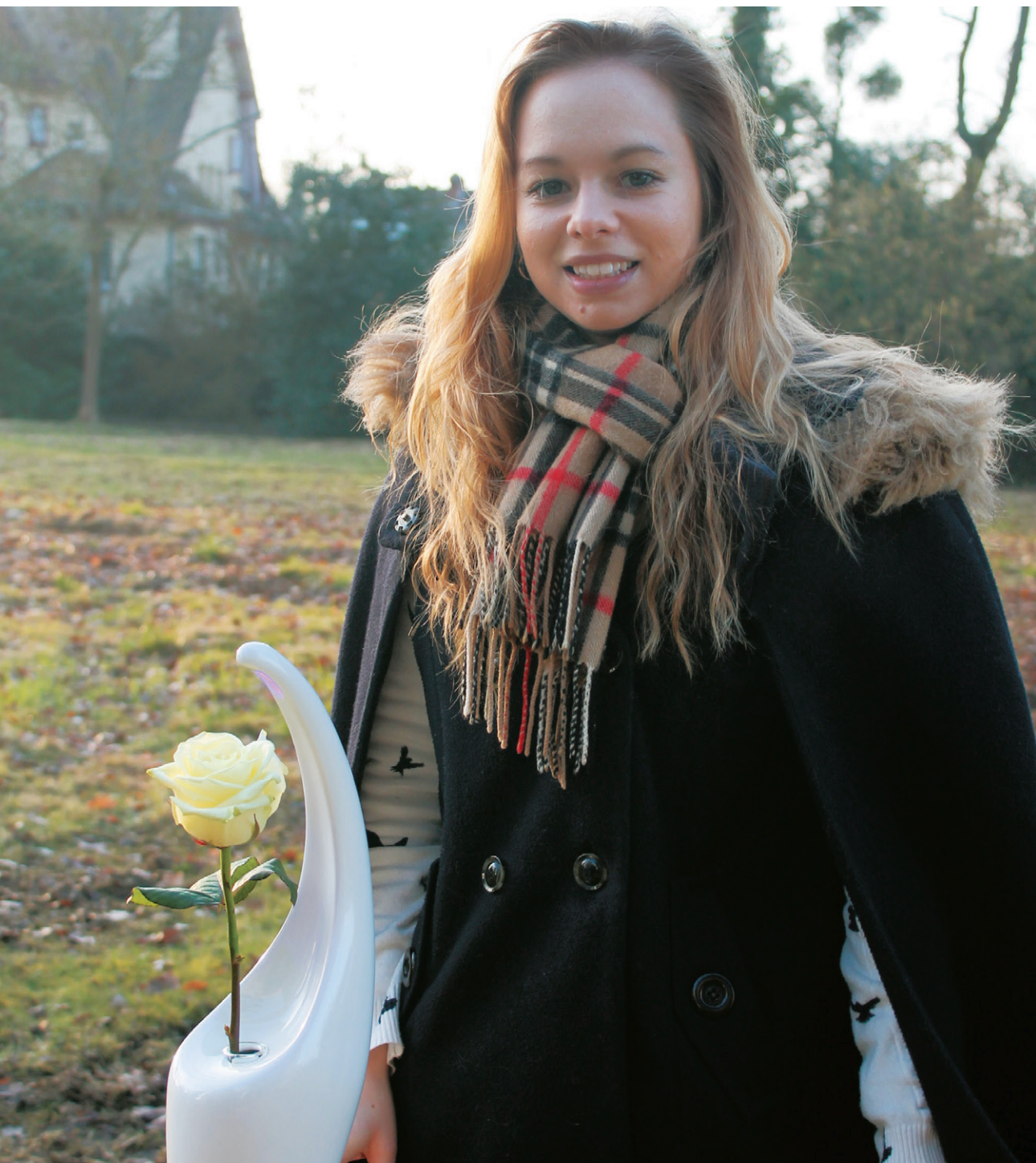


Aujourd'hui, la Communauté porte un nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU), avec Melun et Le Mée-sur-Seine, sur les secteurs Schuman et caserne Lemaître, Plateau de Corbeil, Beauregard, Lorient et Chateaubriand et le secteur Tripode - Plein Ciel au Mée-sur-Seine. Un peu plus de 1800 logements seront concernés par ce programme qui a été présenté à l'ANRU, en novembre 2016 et qui répond à des enjeux différents en fonction des quartiers : désenclavement, diversification du logement, réhabilitation d'un patrimoine vieillissant, requalification des voiries et des parkings ou lutte contre l'insécurité.

Melun Val de Seine consacrera à cette opération 330 000 euros au titre des études d'urbanisme auxquelles les habitants seront associés et qui permettront de préciser le projet et l'engagement financier de chacun des partenaires

mon agglo

En interview



BIO-EXPRESS

1990

Naissance
à Bourg-la-Reine (92).

2014

Master de design à
l'École européenne
supérieure d'art et
de Bretagne (EESAB).

2015

Lauréate du 1^{er} Prix
national Carrefour
France « Get up
et fais ton truc ».

Premier client
en la personne
de Jamel Debouze.

2016

Création de l'agence
Sh Design Agency.
Lauréate du
« Réseau Entreprendre
Sud Ile-de-France »,
du « Prix Pépite »
décerné par le Ministère
de l'Éducation et du
« Prix de la créativité
en Seine-et-Marne »,
catégorie « éco-
attitude ».

“

Mon sérum contient des pigments nutritifs fluorescents qui permettent aux végétaux d'émettre de la lumière et révèlent leur beauté intérieure !

”

Sophie Hombert

Designer-Fondatrice de l'agence de design Aglaé

Il fallait l'inventer ! Sophie Hombert a créé un sérum qui révèle la beauté des fleurs et des feuillages, en les illuminant de l'intérieur, et les transforme en luminaire d'intérieur ! Un produit révolutionnaire, entre design et végétal, qu'elle commercialise depuis octobre 2016. Rencontre avec une jeune chef d'entreprise aux mille et une idées.

Comment est née l'idée de créer un tel produit ?

Depuis toute petite, je nourris une passion pour le végétal, sa beauté, mais aussi son intelligence. Peut-être une réminiscence de mes origines Normandes ! J'ai en effet toujours vécu en milieu rural. Et c'est donc tout naturellement que j'ai eu envie de consacrer mon mémoire de Master de design à la domestication du végétal. Ce travail m'a amené à me pencher sur le rôle utilitaire des fleurs, notamment dans l'habitat ; outre leur fonction décorative, pourquoi ne pas en faire une source de lumière ? J'ai alors noué un partenariat avec l'Agrocampus Ouest de Rennes, ce qui m'a permis de travailler dans leur laboratoire de recherche végétale. Au gré de mes diverses expérimentations, j'ai mis au point un colorant floral fluorescent et nutritif... Mon invention était née !

Comment vous êtes-vous transformée en chef d'entreprise ?

En 2014, diplôme en poche et sérum en bandoulière, j'ai décidé de me lancer dans l'entrepreneuriat sur les conseils, notamment, du designer Alexis Tricoire, qui a vu en moi un réel potentiel. Et j'avais envie d'être mon propre patron... J'ai ensuite eu la chance de bénéficier de l'appui précieux de de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Paris qui m'a aidé à conceptualiser mon produit.

Enfin, le 1^{er} Prix du concours Carrefour, remporté dans la foulée, a balayé mes derniers doutes ! D'ailleurs, à cette occasion, j'ai eu le bonheur de décrocher mes deux premiers clients : Jamel Debouze, président du concours, et l'enseigne Carrefour, qui a décidé de distribuer mon produit.

Pourquoi avoir choisi l'Agglomération pour vous implanter ?

Pour sa proximité avec la nature, mais aussi parce qu'il est propice à la création d'entreprise. Je me suis installée dans le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine car cette zone est dense et les fournisseurs y sont compétents. Cela me permet de fabriquer local et rapidement ! Sans oublier l'aide et le soutien aux TPE qu'apporte l'Agglomération de Melun Val de Seine, notamment dans le domaine de l'innovation, des réseaux ("Réseau Entreprendre", "Your business in Melun", "Afile 77"...) ou des informations en matière de subventions. Autant d'atouts qui m'ont convaincue !

Quel est le secret de votre sérum aux vertus magiques ?

Mon sérum contient des pigments nutritifs fluorescents qui en plus de permettre aux végétaux d'émettre de la lumière, prolongent leur durée de vie et révèlent leur beauté intérieure ! Un véritable éloge au vivant ! Le principe ? Il vous faut des fleurs blanches aux tiges

coupées, voire même des feuillages, et un vase en céramique - vendu avec le sérum -, doté d'un émetteur de lumière noire. Ensuite, il faut y ajouter de l'eau, additionnée de ma solution, puis y plonger les végétaux qui absorbent le produit par capillarité. Le jour, ils présenteront un aspect normal mais dans la pénombre, la douce lumière noire révélera leur structure interne, leur géométrie... Les roses, les œillets, les chrysanthèmes ou encore les fougères donnent de très jolis résultats... Et tout est fabriqué en France, à l'exception du vase en céramique, produit au Portugal. Je ne vous en dis pas plus... Je garde ma recette secrète !

Où peut-on trouver votre produit ?

Particuliers comme professionnels peuvent l'acheter sur mon site design-aglae.com et, très prochainement, chez Carrefour. Je propose en outre une offre de service « événementiel » qui consiste à installer des structures végétales lumineuses ou des jardins suspendus dans des halls d'accueil, des soirées prestige, des concerts ou des mariages. Et je ne compte pas m'arrêter là... Je fourmille d'idées ! Je souhaite faire évoluer mon produit et en créer de nouveaux, toujours en lien avec le végétal, évidemment. Je pense notamment à travailler prochainement autour de la singularité d'une plante sensitive qui a pour particularité de danser au son de la musique... ! ■



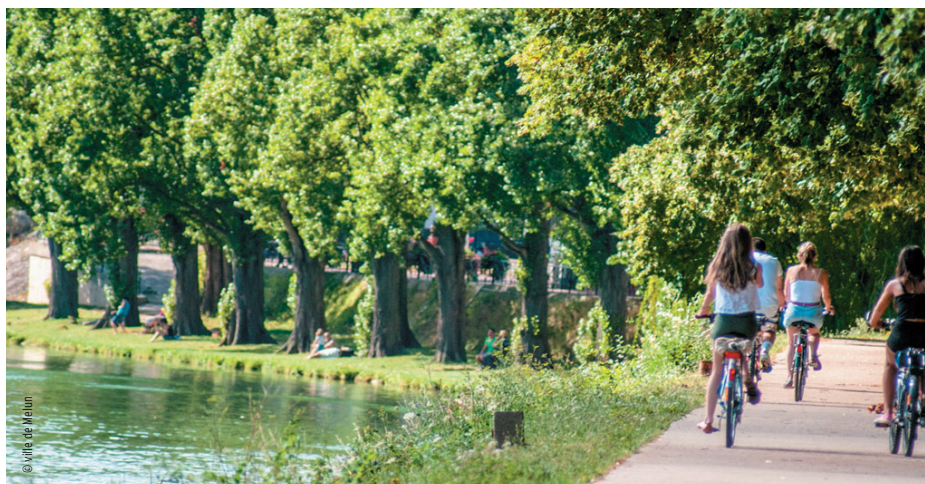
Vous avez conçu un nouveau produit ou un nouveau service que vous allez commercialiser ou pour lequel vous avez débuté la commercialisation.

Vous souhaitez le développer en créant votre entreprise, vous êtes une jeune entreprise innovante : nous accompagnons vos développements, comme nous l'avons déjà fait pour Sophie et pour d'autres.

Contactez le service développement économique de la Communauté : 01.64.79.25.80 ou catherine.ousset@camvs.com

mon agglo dans les communes

Schéma Directeur des Liaisons douces : vers une meilleure continuité du réseau cyclable



Le vélo, une autre façon de découvrir l'agglomération

Dans le cadre de ses compétences en matière de création d'infrastructures et d'équipements, l'Agglomération s'est dotée d'un Schéma Directeur des Liaisons Douces, en mai 2015, avec pour objectif d'accroître l'usage du vélo pour les déplacements « utilitaires » et « loisirs ».

Grâce au développement de ce réseau, l'Agglomération souhaite préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants : « A long terme, près de 100 km d'itinéraires cyclables, comprenant des pistes, des bandes ou encore des doubles-sens cyclables, doivent être aménagés pour constituer un véritable réseau cyclable, indispensable pour développer la pratique du vélo et lui redonner sa place dans l'espace public » explique Frédéric Baillergeau, responsable du service mobilité.

Les priorités d'investissement définies doivent permettre de développer rapidement le linéaire cyclable ; en 2016, 3,7 km de nouveaux itinéraires cyclables ont été réalisés, sur les

communes de Melun, Dammarie-lès-Lys et La Rochette, avec pour objectif d'améliorer l'accès au centre-ville et à la gare de Melun.

Les futurs travaux seront menés en veillant tout particulièrement à la continuité avec les itinéraires cyclables existants. Ainsi, 8,7 km d'itinéraires cyclables supplémentaires sont programmés en 2017. Parmi les projets, la poursuite des aménagements pour faciliter l'accès à la gare et au centre-ville de Melun, ou encore la réalisation d'un tronçon de l'Eurovéloroute n°3, à Dammarie-lès-Lys et Boissise-le-Roi. L'aménagement de cet axe qui longe la Seine permettra de développer l'usage récréatif et touristique du vélo et de promouvoir une façon différente de découvrir le territoire.

Le Schéma actuel fera l'objet d'une évolution en 2017, en vue d'intégrer les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy, Villiers-en-Bière, Maincy, Lissy et Limoges-Fourches. Il fixera de nouvelles priorités et la réalisation de nouveaux itinéraires, comme une liaison entre le cœur de l'Agglomération et le village de Maincy. ■

Maincy, Villiers-en-Bière Ça bouge dans la collecte des déchets !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Maincy et Villiers-en-Bière font partie de l'Agglomération qui a délégué la collecte et le traitement des déchets ménagers au SMITOM-LOMBRIC.

Ce syndicat est par conséquent l'interlocuteur unique pour les habitants de ces deux communes.

Si les jours de collecte des déchets ménagers ne changent pas en 2017, en revanche, les consignes de tri évoluent. En plus des emballages ménagers habituels, les Maincéens et les Villiers-en-Biérois pourront désormais déposer dans le bac de tri tous leurs emballages ménagers en plastique rigide tels que les bouteilles, les flacons, les pots de yaourt et barquettes (à l'exception des sacs et des films plastiques). ■

Retrouvez le calendrier de collecte des déchets ménagers et les nouvelles consignes sur le site internet www.lombric.com



mon agglo politique

Groupe "Pour une Communauté d'avenir"

Melun Val de Seine, un territoire au centre de l'attention

Le groupe majoritaire saluait dans sa dernière tribune les annonces faites par la Présidente de la Région, lors du 55^{ème} Congrès des Maires de Seine-et-Marne.

Nous expliquions alors que ces annonces reflétaient l'intérêt nouveau de la Région pour le territoire et illustraient l'efficacité des actions entreprises depuis 2014 afin d'améliorer notre attractivité.

La signature à venir d'un Contrat d'Intérêt National impliquant la Région, le Département et, surtout, l'Etat, vient donc confirmer cet attrait pour Melun Val de Seine et ses projets en cours ou à venir.

Cela suffira-t-il à convaincre les esprits chagrins que la Communauté va dans le bon sens et que les projets qu'elle initie sont les bons ?

En effet, comment certains peuvent-ils continuer d'expliquer que notre Communauté n'a pas d'ambition ou de stratégie alors que l'engagement dans le CIN suppose de la part de tous ces acteurs un effort important, en notre faveur, de plusieurs dizaines de millions d'euros, sur 5 ans ?

Tous savent désormais où le futur s'écrit : ici, à Melun Val de Seine, grâce aux objectifs de développement que nous avons identifiés en direction desquels nous agissons tous les jours.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe

Groupe "Pour l'agglo un Souffle Nouveau"

Une majorité divisée, des choix hasardeux

Depuis 2014, nous dénonçons l'écart entre les promesses de l'exécutif et les réalisations. Les récentes tensions au sein de la majorité nous donnent malheureusement raison. Lors du dernier Conseil communautaire dédié aux orientations budgétaires, le vice-président encore récemment en charge des Finances, Monsieur Battail, a reproché à son successeur l'augmentation de la fiscalité alors que les projets sont en forte baisse. Reprenant ainsi nos arguments.

En effet, les priorités annoncées du Président Vogel n'ont toujours aucune traduction en matière budgétaire. Le tourisme dispose de moyens dérisoires. La politique en matière de développement économique ne consiste qu'à brader le patrimoine communautaire. Quant à l'enseignement supérieur, les promesses tardent toujours à se concrétiser.

Les investissements sont ainsi en chute de 40%. Dans ces conditions, comment l'exécutif communautaire peut-il justifier l'augmentation d'impôts en 2015 et 2016 ?

Pour l'heure, les seules perspectives de la majorité se résument à l'extension du siège de la Communauté - pour un coût multiplié par quatre à près de 10 millions d'euros - et à financer la Société Publique Locale Melun Val de Seine Aménagement qui accumule les pertes financières.

Pour notre part, nous avons présenté un projet alternatif. Nous proposons de renforcer nos transports publics et de réaliser une nouvelle ligne Tzen au sud de l'Agglomération. La Seine, axe structurant de notre territoire, doit être aménagée et valorisée. L'Agglomération doit aussi porter une politique incitative en faveur de l'emploi. Enfin, il nous paraît indispensable de permettre aux citoyens, à travers un budget participatif, de choisir les investissements prioritaires à financer.

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Baytir Thiaw, Lionel Walker.

Groupe de la "Gauche Citoyenne et Républicaine"

Des élu-e-s au service de l'intérêt général et du progrès social !

Alors que les débats politiques s'enlisent dans les affaires politico-financières et judiciaires des candidats « Fillon » et « Le Pen », les députés communistes et Front de gauche font voter quatre propositions législatives au service du progrès social.

- Organisation sous l'égide de l'ONU d'une « COP de la finance mondiale », pour l'harmonisation et la justice fiscale
- Revalorisation des retraites agricoles
- Allongement de la durée des congés maternité et paternité
- Proposition de résolution européenne demandant que le Parlement français soit consulté avant la mise en œuvre du traité de libre-échange commercial entre l'Europe et le Canada (traité CETA)

En déposant de telles propositions législatives, et en les faisant adopter, ils ont une nouvelle fois fait la démonstration de l'importance d'avoir à l'Assemblée Nationale un groupe de députés communistes et Front de gauche qui agissent en permanence au service du plus grand nombre, loin des lobbies et des pressions de toutes sortes.

Farida Atigui, Thomas Guyard, Bénédicte Monville-de Cecco, Patricia Rouchon
Thomas.guyard@camvs.com

Groupe "Melun Val de Seine : Horizon 2020"

Notre ambition pour le parc d'activités économiques de Vaux-le-Pénil/ Melun Val de Seine

Si le parc d'activités de Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine fait l'actualité en raison de l'occupation de plusieurs sites par les gens du voyage depuis de trop nombreux mois, nous ne doutons pas que les élus communautaires, les industriels et les salariés qui y travaillent portent une toute autre ambition pour cette zone économique de premier plan, la 2^e de Seine et Marne en termes d'entreprises - près de 300 - et d'emplois - environ 7 000.

Nous pouvons et devons conforter ce site qui est appelé à demeurer un pôle industriel de 1^{er} plan en Ile-de-France. C'est pourquoi, nous attendons, après que la justice aura décidé de l'évacuation des entreprises investies par les gens du voyage, que soit engagée sans tarder la deuxième phase de requalification des voies du parc d'activités, qu'il soit modernisé et encore mieux desservi par les transports en commun.

La belle réussite que constituent la zone d'activités de la Croix Besnard et les premières installations dans la pépinière avenue Saint-Just, avec près d'une centaine d'emplois créés, doivent encourager la Communauté à amplifier ses efforts. Elle pourrait ainsi racheter les bâtiments inoccupés - cibles privilégiées des gens du voyage -, les rénover, les louer ou les vendre. Parallèlement, nous devons, avec les industriels du Parc, prendre des mesures préventives et pérennes pour éviter de nouvelles intrusions.

Soyons les acteurs et des partenaires audacieux du développement économique et, surtout, soyons maîtres de notre destin.

Pierre Herrero (Président), Dominique Gervais, Anselme Malmassari, Ginette Moreau et Alain Taffoureaux pour le groupe « Melun val de Seine : Horizon 2020 »

Ateliers ludiques, tests
et démonstrations

Entrée libre
et gratuite

BIEN
DANS SON
CORPS = BIEN
DANS SA
VIE!

2^{ème}

FORUM SANTÉ

MERCREDI 24 MAI 2017 12H/17H
L'ESCALE MELUN

 www.melunvaldeseine.fr

  /agglomelunvaldeseine

